



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Police municipale

Question écrite n° 15694

Texte de la question

M Marius Masse attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur les revendications de la fédération nationale de la police municipale. Cette organisation professionnelle, largement représentative des agents de police municipale, souhaiterait être associée par les pouvoirs publics à l'élaboration des textes se rapportant à cette profession. Or, bien qu'elle ait apporté sa contribution dans la perspective d'une réforme, ses dirigeants n'ont pu obtenir, depuis mai 1988, d'être reçus par le ministre de l'intérieur ou un membre de son cabinet. Il lui demande dans quelle mesure il envisage de donner satisfaction au désir de collaboration et de concertation manifeste par la fédération nationale de la police municipale.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'intérieur a chargé M Jean Clauzel, ancien préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de poursuivre la réflexion engagée sur la réforme des polices municipales. Au terme de cette ultime réflexion, des dispositions seront prises concernant les compétences, les missions et le statut des agents de police municipale. Le moment venu, les élus locaux et les organisations syndicales intéressées par cette réforme seront consultés.

Données clés

Auteur : [M. Masse Marius](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15694

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 1989, page 3132